Rémunération

Fiche Technique N° 42 INDEMNITÉ DE SALISSURE



En diffusion ☑

Date de création : 23/03/06

Date de mise à jour : 29/05/2006

Accord sur les Rémunérations DHL Express

Chapitre 3 -6; page 22

Statut: Visa RPS/BPO/Juridique

Validé ☑

RAISON D'ÊTRE

En termes d'image et de communication externe, le Groupe DPWN rend obligatoire le port de l'uniforme pour tout le personnel opérationnel en contact avec la clientèle.

L'entretien de cette tenue est aujourd'hui à la charge du salarié. En compensation une indemnité dite de salissure est versée.

Au cas où une solution d'externalisation du nettoyage des uniformes serait mise en œuvre, cette indemnité de salissure serait supprimée sans compensation.

PERSONNEL CONCERNE

Tous les personnels ayant l'obligation de porter un uniforme du fait de leur contact potentiel avec la clientèle.

MONTANT DE LA PRIME

Le montant de cette indemnité est de 30€ net par mois.

Le montant du taux journalier de la prime se calcule de la façon suivante : 30€ divisé par le nombre théorique de jours ouvrés travaillés du salarié, multiplié par le nombre de jours ouvrés réellement travaillés.

Cette prime est attribuée par jour de port de l'uniforme (soit par jour ouvré travaillé).

Ce montant est calculé prorata temporis :

- pour tous les salariés sur la base du nombre de jours effectivement travaillés dans le mois considéré et avec une franchise d'une semaine par mois calendaire,
- pour les salariés embauchés ou quittant l'entreprise en cours de mois selon le nombre de jours effectivement travaillés dans le mois considéré,
- pour les salariés à temps partiel selon leur temps de travail effectif, à l'exception des salariés dont le temps de travail est réparti sur 4 ou 5 jours.

Modalités de ve	rsement							
Conditions d'attribution	Temps complet	Temps partiel						
Travail sur 4 ou 5 jours par semaine	30,00€	30,00€						
Entrée sortie	Proratisation en jours ouvrés							
Absences	Proratisation de l'indemnité Avec franchise de 5 jours ouvrés mois calendaire							
Travail inférieur à 4 jours par semaine		Proratisation en fonction du nombre de jours travaillés						

Rémunération Fiche Technique N° 42 INDEMNITÉ DE SALISSURE



Date de création : 23/03/06

Statut: Visa RPS/BPO/Juridique

Date de mise à jour : 29/05/2006

Accord sur les Rémunérations DHL Express

Chapitre 3 -6; page 22

Validé ☑

En diffusion ☑

MODALITES DE VERSEMENT

L'indemnité est versée mensuellement, à terme échu, sur 12 mois.

PLANNING DE MISE EN ŒUVRE

Cette indemnité sera mise en oeuvre dès la distribution effective des uniformes prévue durant le deuxième semestre 2006.

Cette obligation de port d'uniforme sera mise en oeuvre de manière simultanée et pour l'ensemble de l'entreprise après information des Institutions Représentatives du Personnel.

REGLES DE PAIE

L'indemnité de salissure est un élément fixe dans le dossier du salarié.

M 1	M 2	J 3	V 4	S 5	D 6	L 7	M 8	M 9	J 10	V 11	S 12	D 13	L 14	M 15	M 16	J 17	V 18	S 19	D 20	L 21	M 22	M 23	J 24	V 25	S 26	D 27	L 28	M 29	M 30	J 31		Nbre de jours à prendre en compte	Indemnité salissure
W	W	W	W			W	W	W	W	W			W	F	W	W	W			W	W	W	W	W			W	W	W	W	0	22	30,00€
W	W	W	W	W			W	W	W	W	W			F	W	W	W	W			W	W	W	W	W			W	W	W	0	22	30,00€
W	W	W	W			ΣŸ								F	CP					W	W	W	W	W			W	W	W	W	5	18	24,55 €
W	W	W	W			М	М	М	М	М			W	F	W	W	W			W	W	W	W	W			W	W	W	W	5	22	30,00€
W	FT†	W	W			W	W	677	W	W			W	F	ETI	W	W			W	km	W	W	W	2		W	W	W	W	5	22	30,00€
W =	Jour	trav	aillé	CP	= C	ongé	s Pa	yés .	M =	Mal	adie	; F =	Fér	ié																			

CONVERGENCE

Le personnel de l'entité **DHL International** qui bénéficiait d'une prime de salissure de 45 € net continuera à la percevoir jusqu'au 30 Juin 2006 inclus.

Au 1er Juillet 2006, ces salariés percevront la nouvelle indemnité de 30€ net. Le différentiel de 15€ net converti en brut sera intégré au salaire de base ou au CISM avec effet rétroactif au 1er Avril 2006.

Bulletin de I Avant le 30 jui	Table 10 Contrate Decide	Bulletin de Paie Après le 1er juillet 2006							
Je suis Agent Traci	ng au coeffic	ient 140 - J'ai 10 ans d'	ancienneté						
Compara	ison minimum gri	lle, salaire brut > grille, CISM							
Salaire brut de base	1 755,90 €	Salaire brut de base	1 755,90 €						
Prime ancienneté	127,76€	Prime ancienneté	127,76 €						
CISM	- €	CISM	17,75 €						
Salaire brut du mois	1 883,66 €	Salaire brut du mois	1 901,41 €						
Salaire net du mois	1 469,25€	Salaire net du mois	1 483,10 €						
Indemnité salissure (Net)	45,00 €	Indemnité salissure (Net)	30,00 €						